

VOLCAN

N°87

Décembre 2016

Janvier 2017

Abonnement annuel : 18€

Tirage : 3800 exemplaires

Communes

Alleyras
Arlempdes
Barges
Cayres
Costaros
Coucouron
Lachapelle Graillose
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Lavillatte
Le Bouchet St-Nicolas
Le Brignon
Lesperon
Naussac-Fontanes
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Vielprat



Anne-Lise Gimbert

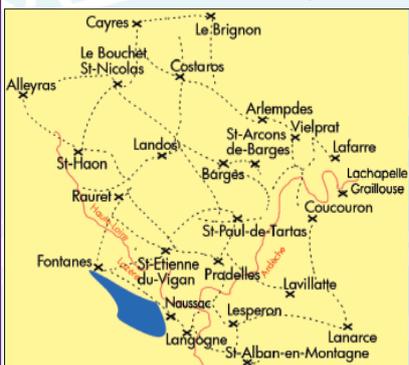
Lachapelle Graillose

**Pages 16 et 17 : L'église Notre-Dame de l'Assomption
de Lachapelle Graillose**

Sommaire

Feuille volante : appel de cotisations

Sommaire	p. 3 et 4
Saint-Paul-de-Tartas : les soldats Marius Robert	p. 5
Lanarce : les chouans du Vivarais	p. 6 et 7
La Théoule : Hiver 56	p. 8 et 9
La tuade	p. 10
Coucouron : Victor Dubois	p. 11
St-Arcon-de-Barges : souvenirs	p. 12 et 13
Concoules : les Arlandes	p. 14 et 15
Poème : Jonchères	p. 15
Lachapelle-Graillose : église	
Notre-Dame de l'Assomption	p. 16 et 17
Le Bouchet-St-Nicolas : Louisou	p. 18 et 19
Cayres : école publique 1939	p. 19
Pradelles : centenaire des apparitions à Lourdes (1958)	p. 20
Objet insolite / recette	p. 21
Salettes : le camp d'Antoune	
Nos lecteurs nous écrivent : certificat médical	p. 22 et 23
Langogne : anecdote	p. 24 et 25
Patois : le vin de messe	p. 25
Fontanes : 5 ^{ème} partie	p. 26 et 27
St-Haon : la ligne des Cévennes	p. 28
Manifestations - Vie paroissiale	p. 29
Bloc-notes	p. 30
Lieux insolites	p. 31
Conte : Le Père éternel et le Père Noël	p. 32



Association L.A.V.E.
Chemin du Ruisseau - 43420 Pradelles
Courriel : associationlave@yahoo.fr
SECRETARIAT : Fanny Gimenez : 07 82 26 64 05 - Hedwige Boffy 07 81 47 74 02
MISE EN PAGE : Fanny Gimenez
REDACTION : Association L.A.V.E.
DIRECTEUR de la publication : René Bargès
IMPRIMEUR : Imprimerie Jeanne d'Arc
43000 Le Puy-en-Velay - 04.71.02.11.34
Dépôt légal à parution
N° CPPAP : 0317 G 87724
N° ISSN : 1761 - 5828

Edito

La responsabilité des articles n'engage que leurs auteurs

Dans les années 50, l'instituteur d'un petit village demande à l'un de ses jeunes élèves de lui citer les fêtes de fin d'année. A sa surprise, il s'entendit répondre ceci : «il y a trois fêtes en fin d'année, Noël, le jour de l'an et la «tuade» du cochon» ! Ce qui démontre qu'en ce temps-là, où chaque maison élevait et tuait son ou ses cochons, ce jour-là était capital. Important pour les enfants, certes, mais aussi pour les parents car "un bon cochon au charnier" signifiait des provisions en victuailles diverses pour une bonne partie de l'année ; offrir un saucisson, un pot de pâté ou de cervelas, à un parent ou ami de la ville, réjouissait tout le monde. Aujourd'hui, cette tradition aussi se perd ; il faut dire que trouver un "tueur" sachant découper et travailler cette viande devient rare.

Il reste encore Noël et le premier jour de l'année, empreinte encore de religiosité pour Noël, mais qui a perdu de son mystère et de son romantisme.

Toute l'équipe de «Volcan» vous souhaite de passer ces fêtes dans la joie, la convivialité en ayant toujours une pensée pour le voisin seul ou

malade pour qui ces réjouissances sont parfois sources de tristesse et de souffrance.

Une nouvelle commune

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre association une autre commune ardéchoise, Lachapelle Graillose et sa correspondante, Madame Liliane Gimbert, dont vous découvrirez un premier article en pages 16 et 17.

Début janvier, Aurélie reviendra de son congé parental pour compléter notre équipe. Même avec Aurélie, Fanny et Hedwige, nous ne sommes pas de trop pour mener à bien notre mission de sauvegarde de la mémoire de notre plateau volcanique.

Venez nous rejoindre pour nous aider à relever ce défi !

Vous pouvez contacter Aurélie (06.30.60.64.46) F a n n y (07.82.26.64.05) H e d w i g e (07.81.47.74.02) ou nous rencontrer le lundi matin ou lors de nos permanences du mercredi après-midi au bureau de l'association qui se trouve au-dessus de l'école publique

de Pradelles, ou écrire à notre association : association L.A.V.E. - 43420 Pradelles.

En page 20, vous trouverez un bon pour offrir un abonnement cadeau à vos proches ou amis, une idée de cadeau originale et pas chère.

Nul doute que cette année 2017 se profile sous les meilleurs auspices. Avec vous, nous allons faire du bon et beau travail pour préserver la culture de nos anciens et vous informer des initiatives locales qui feront l'histoire de demain.

René Bargès et Gilbert Lefebvre



Liliane Gimbert, nouvelle correspondante sur la commune de Lachapelle Graillose

Pour les fêtes de fin d'année pensez à offrir un abonnement cadeau

Saint-Paul-de-Tartas : les soldats Marius Robert

La commune de Saint-Paul-de-Tartas possède un tableau avec les photographies de ses poilus morts pour la France. Nous avons consacré un article N° 82. C'est à deux de ses camarades soldats de la Grande Guerre, Marius Pierre Robert et son frère Marius Bruno Robert, que nous désirons rendre hommage, d'après les témoignages de la famille.

Marius Bruno Robert est né le 25 décembre 1876 à Saint-Paul-de-Tartas, aîné de dix enfants. Il épousa Marie Gibert en 1906. Avant la guerre, il avait rencontré les généraux Clémenceau et Foch et avait été très marqué par le discours de Clémenceau aux soldats, les avertissant paternellement de la souffrance extrême qu'ils allaient endurer ; Foch les appelait à résister héroïquement. Mobilisé à 38 ans, père d'un garçon de 5 ans, Bruno appartenait au 101^{ème} régiment d'infanterie. Il était à Verdun, creusant les tranchées sous les échanges de balles avec l'ennemi si proche. L'idée de donner la mort le tourmentait, sa bonté et sa foi l'empêchaient de ressentir de la haine pour les Allemands. Il était

encore à la bataille du fort de Vaux où les français en sous-effectif connurent de nombreuses pertes avant la défaite. Palefrenier avant-guerre à l'auberge du Chapeau Rouge au Puy-en-Velay, il fut chargé du ravitaillement dans les tranchées, qui se faisait à l'aide de mules qu'il fallait maintenir sous les obus. Habitué à vivre dans des conditions difficiles, il était rempli de compassion pour ses camarades citadins pour lesquels le choc était encore plus rude. Il revint de la guerre handicapé par des douleurs aux jambes et ne put reprendre le travail à la ferme. Il s'activait néanmoins à la mesure de ses capacités en réalisant certaines tâches assis, comme le battage du beurre. Sa femme s'occupa courageusement de la ferme, seule pendant la guerre,

puis avec son mari infirme. Ils ont réussi à vivre ainsi, avec l'aide de leur fils qui s'est occupé d'eux, mais ne reçurent aucune aide de l'état en dépit des sacrifices consentis. Marius Bruno décéda à Alès à 83 ans le 28 janvier 1959, laissant aux siens le



Marius Pierre Robert

souvenir ému de sa grandeur d'âme.

Son frère Marius Pierre Robert, né le 29 juin 1889 à Saint-Paul-de-Tartas, était le huitième enfant de la fratrie. Il était marsouin dans le 56^{ème} régiment d'infanterie coloniale, dans la 3^{ème} compagnie du corps expéditionnaire d'Orient. Mort à 26 ans d'un éclat d'obus à la presqu'île de Gallipoli en Turquie, il reçut à titre posthume la médaille militaire et la Croix de Guerre avec l'inscription : «*Très bon soldat, brave et discipliné. Blessé mortellement le 2 janvier 1916 à Sedd-ul-Bahr en faisant tout son devoir*». Il repose au cimetière militaire de cette localité, dans la tombe 552, et son nom figure sur le monument aux morts de Saint-Paul-de-Tartas. Nous ignorons tout de sa vie d'avant-guerre et sommes heureux d'honorer sa mémoire pour le centenaire de sa mort.



A gauche Marius Bruno Robert

Hiver 56 à La Théoule



Si je vous parle de ce village, c'est que j'y ai vécu (en compagnie de ma soeur aînée, Germaine, qui s'occupait de l'intendance) un hiver mémorable par sa rigueur : froid intense et chutes de neige impressionnantes. En ce mois de février 1956, je m'y trouvais en tant qu'institutrice remplaçante, car je débutais dans la carrière. Je n'habitais pas à l'école située tout en bas du village, mais j'avais loué pour trois mois une pièce dans la maison Valette située juste en face de ladite Assemblée.

Or, voilà qu'un matin, à ma grande surprise, je me réveillai avec une couche de neige, tombée dans la nuit, atteignant 1,10m de hauteur. Impossible de descendre jusqu'à l'école et ceci malgré l'aide proposée (en plaisantant) par les jeunes gens de mon âge qui voulaient m'y transporter en me portant «à pou pou» c'est-à-dire à califourchon. En outre, pendant plusieurs jours la porte d'entrée fut bloquée par une congère se formant juste devant et même à l'intérieur du couloir, car la neige poussée par un vent violent arrivait à passer par en dessous. Avec une telle épaisseur de neige, le village était inaccessible, bloqué de toutes parts, hermétique à

toutes allées et venues.

Pour illustrer ce propos, je dois dire que mon père, Bernard Bertrand, facteur (résidant à Salettes, mon village natal et desservant toute la commune de Lafarre) n'a pu accéder au village que trois semaines après et moi-même, je n'ai pu rejoindre mes parents qu'au bout de cinq semaines.

Autre fait marquant : pour approvisionner le village, notamment en pain, une corvée de douze hommes a tenté de se frayer un chemin à travers la forêt très enneigée de la Lahoune.

Tels des montagnards aguerris et courageux, ils sont, certes, parvenus à Coucouron mais ils n'ont pu revenir le jour même...

Quant à la température, parlons-en, je ne me souviens pas jusqu'où le thermomètre (que je n'avais pas) ait pu descendre, peut-être -30°C, mais c'était terrible ; un froid incisif, installé pendant tout le mois pénétrait de partout ; un froid terrible, qui malgré le fourneau alimenté, jour et nuit, par ma soeur, (telle une vestale) gelait le café dans la cafetière et le «pipi» dans le seau hygiénique. Oui, c'est la vérité, ne riez pas !

Quant à la salle de classe, située au-dessus d'un préau, ouvert aux

La Théoule est un hameau de la commune de Lafarre ; ce village est situé à la limite de la Haute-Loire et de l'Ardèche, au pied de la Lahoune (1120 m d'altitude) qui le sépare de Coucouron. Nous avons déjà parlé de La Théoule lors de la restauration remarquable de sa magnifique Assemblée (voir «Volcan» N°44, 56, 63, 67 et 68) et pour se remémorer la vie des béates (voir «Volcan» N°72 et 74).

Yolande Joubert, née Bertrand, l'une de nos abonnées, nous soumet ce témoignage ; c'est la fille de Bernard Bertrand, facteur sur l'ensemble du territoire de Lafarre et qui bravait, à pied, la rigueur des longs hivers d'antan.

quatre vents, le poêle commençait à donner un semblant de chaleur, il était près de 11 h, mais rien ne pressait, car il fallait aussi penser à faire dégeler au plus vite l'encre en déposant les encriers sur le poêle et il arrivait quelquefois que ces derniers débordent : «*maîtresse, l'encre fait des bulles*». Ça se passait comme ça à La Théoule en cet hiver 1956...

Malgré tout, en ai-je passé de bons moments avec les voisins d'alors, en particulier avec la famille Astier, toujours prête à m'accueillir pour une tasse de café (parfois réchauffé), pour une veillée au coin du feu, en toute intimité, appréciant la chaleur, l'odeur, la présence des bêtes à l'étable toute proche !

C'était rassurant en contraste avec la burle qui, telle une bête en furie, se heurtait contre les murs, bien protégés que nous étions par leur épaisseur, sans oublier les «plats de boudin» qui nous régalaient... De tout cela je n'ai rien, ni personne, oublié ! En terminant, comment ne pas évoquer les changements survenus en guère plus de cinquante ans... L'école est devenue un superbe gîte d'étape flamboyant neuf qui, je suppose, connaît le succès !

Comment aussi, vu mon âge, ne pas se rendre compte de la fuite du temps : c'est ainsi, que lors de ma dernière visite dans le village, une dame rencontrée par hasard et à laquelle je pouvais m'identifier rapport à l'âge, à la silhouette et aux cheveux gris (comme les miens), s'est trouvée être une ancienne élève (sept ans de différence). Je n'oublie pas cet épisode hivernal, fait marquant du début de ma carrière ; j'avais vingt ans et j'ai toujours grand plaisir à en parler et à le faire connaître...

Une étude qui fait froid dans le dos

En 1958, un chercheur, Jean-Louis

Serin, a réalisé une étude qui révèle que si pareille situation se renouvelait de nos jours, compte tenu de l'évolution du mode de vie dans notre pays, les conséquences seraient apocalyptiques : plus de transport, plus de chauffage, centrales électriques et entreprises à l'arrêt... Il faudrait cinq ou six fois le PNB (Produit National Brut) pour faire redémarrer le pays. En 56, écrit-il, « nous sortions d'une période de guerre et



de privations, chacun se contentait de peu, vivait de manière plus rude et autonome. Pour la société d'aujourd'hui, pareil épisode serait désastreux».

Vie d'autrefois

Anecdote du 22 mai 1853 à Langogne

Témoins privilégiés de l'histoire locale, souvent érudits, les prêtres des villages ont eu parfois la bonne idée d'écrire leur journal. Ainsi, l'Abbé Augustin Bazalgette, curé à Langogne à partir de 1852, a donné une foule de détails passionnants sur la vie religieuse du moment, mais pas seulement. En commentant ses journées de façon humoristique ou triste, il nous fait découvrir la vie laborieuse de ses paroissiens, les fléaux qui ont émaillé une partie du XIX^{ème} siècle et l'importance de l'église dans notre histoire.

En feuilletant ce livre (Langogne, Album de la paroisse - Ed LACOUR), j'ai eu envie de faire partager ce moment drôle et le reflet d'une réalité anecdotique, certes, mais qui révèle quelques penchants de la nature humaine, oserais-je dire encore d'actualité ? «Lorsque j'arrivai à Langogne, je trouvai les chaises (de l'église) disposées en long de manière que les femmes étaient assises en face les unes des autres. (...) Je voulus pallier ces inconvénients en alignant les chaises face à l'autel, en les fixant solidement et en installant des prie-Dieu pour se mettre à genoux - elles s'appuyaient le genou sur la chaise ce qui n'était pas convenable mais achant l'affaire délicate, j'attendis 9 mois pour prendre ces mesures, car je prévoyais de nombreuses et violentes réclamations.

Je me fermis dans l'église avec Monsieur Sudre, vicaire et M. Forestier, trésorier de la fabrique. Au moyen



d'un écriteau, un N° fut gravé sur la chaise et après avoir modifié ces emplacements, nous décampâmes pour éviter l'orage, qui, selon nos prévisions, ne tarda pas à grandir. L'instant d'après, l'église était remplie de bruit, les uns riaient, les autres étaient furieuses (...). Ensuite on se contenta de bouder pendant quinze jours !

Il faut y regarder à deux fois, note-t-il, lorsqu'on est obligé de contrarier les femmes à l'église, mais il ne faut pas trop les craindre, car elles ne portent pas loin leur colère».

2 mai 1853 – Augustin Bazalgette, Curé de Langogne

Article de Bernadette Mourgues et dessin de Luc Renoux

La tuade

C'était le sacrifice du cochon et la fête dans pratiquement toutes les familles du village. Les «tuades» duraient de décembre à mars et on choisissait de préférence un jour de froid sec, par vent du Nord. La journée commençait par les préparatifs, les outils, l'accueil des invités, le petit coup de gnôle !

L'animal engraisé avec soin pendant tout l'été, à jeun depuis la veille, était extirpé de la soue avec une corde autour du groin pour l'empêcher de mordre, couché sur un banc ou plus souvent sur l'avant d'un char. Là, il était tenu par plusieurs hommes costauds et saigné sans autre forme de procès. Le saigneur était un habitué de l'action et la souffrance de la pauvre bête, limitée. Le sang des artères tranchées sous la gorge le vidait de la vie en deux, trois minutes. Le sang était recueilli pour faire le boudin avec crème, oignons, sel et poivre. On recou-

vrait la bête de paille, à même le sol gelé quelques fois ou sur des planches pour brûler les soies. Cette opération donnait déjà à la couenne de lard un parfum de fumé, qu'on appréciait. On le lavait à grande eau, avant de l'ouvrir et dégagé abats, foie, poumons et boyaux. On le découpait ensuite.

Le cochon en pièces détachées

Dans la matinée il fallait procéder à la découpe, jambon, lard, filets, échine, côtelettes, désosser épaules et l'autre jambon, nettoyer et préparer les boyaux pour les boudins, saucisses et saucissons. Le repas de midi arrivait, gargantuesque, avec bouillons, plat de boudin-pomme de terre, plat de côtes et abats...

L'après-midi, il fallait hacher la viande, l'ail et le lard destinés à la chair à saucisse et aux divers pâtés, assaisonner avec sel, poivre, enfiler les boyaux sur la machine munie d'un entonnoir et fabriquer les

chapelets de saucisses, les saucissons de tailles et de grosseurs différentes, la rosette et le jésus (ce dernier avec le duodénum) qui séchaient et qu'on consommait avec gourmandise aux goûters des moissons par exemple, mais pas seulement !

Le repas du soir, un tout petit peu plus léger, permettait de savourer un bouillon, les saucisses et on terminait en général par un dessert de pruneaux d'Agen au sirop.

Le lendemain on fabriquait de délicieuses saucisses aux herbes, des pâtés et du fromage de tête (fromage parce que cuite, désossée et moulée dans sa gelée).

Ces fêtes continuaient une bonne partie de l'hiver, dans la famille précédemment invitée, quelquefois dans un village voisin, ce qui en augmentait le charme par un déplacement matinal, à travers une campagne enneigée et resplendissante, et un retour au clair de lune.



*L'habillé de soie sur le banc du sacrifice
De gauche à droite : René Bargès, Pierre Aujoulat,
René Trémolière et Roger Thérond, années 1980.*

La ligne des Cévennes : viaduc et gare de Chapeauroux



Cet article sur la section de la ligne des Cévennes au niveau de Chapeauroux fait écho au portrait de Robert Péchaire (paru dans Volcan N°86), qui fut chef de gare à Chapeauroux.

Sur la ligne dite «ligne des Cévennes», qui relie Nîmes à Paris, se trouvent le viaduc et la gare de Chapeauroux. Les constructeurs de la ligne de chemin de fer avaient décidé à l'époque, logiquement, puisqu'à cet endroit la vallée s'élargissait, d'établir une gare qui desservirait les plateaux et montagnes alentour. Un décor naturel, tant ravissant que renversant : les parois abruptes des montagnes composent avec châteaux en ruine et rivière sauvage. La ligne sillonne le long de la roche et se prend à un jeu complice avec l'Allier qui serpente dans les gorges en contrebas. Puis, une fois sorti du tunnel, au carrefour de l'Allier et de son affluent (la rivière le Chapeauroux), se dessine un remarquable viaduc ferroviaire. Il se compose de 28 arches, dites travées, et forme un virage de 433m de longueur pour 17m de hauteur. On comprend aisément en le voyant qu'un réalisateur ait pu s'intéresser à l'ouvrage tant il est photogénique. Depuis le village le Thord, vous pourrez jouir d'un beau point de vue sur le viaduc, l'Allier et les deux hameaux se faisant face de chaque côté de la rive : le Nouveau-Monde

en Haute-Loire et sur l'autre berge, Chapeauroux en Lozère.

En gare de Chapeauroux, dans le temps, passaient chaque jour quatre trains de voyageurs (deux dans chaque sens), deux trains de voyageurs (le «Cévenol») mais qui ne faisaient pas escale, quatre trains de marchandises en semaine, et enfin, l'été, deux trains de voyageurs de plus. Le chef de gare interviewé précédemment (Volcan N°86) se souvient également des draisines, ces petits véhicules (sept à huit personnes) conduits par un agent, qui «servaient entre le passage de deux trains, comme il n'y avait pas de route le long de la ligne, à mener les cantonniers-poseurs (cheminots) à l'endroit où ils travaillaient sur la voie (près d'Alleyras, dans son souvenir)».

Quelques faits et chiffres sur cette section de la ligne :

- juillet 1855 : début des travaux de la section Brioude-Alès ;
- 1869 à 1870 : construction du viaduc de Chapeauroux ;
- printemps 1870 : inauguration de la gare de Chapeauroux par l'ingénieur Chacornac ;
- 16 mai 1870 : le train inaugural circule de bout en bout de la ligne

pour la 1^{ère} fois ;

- 1966 : tournage du film «La princesse du rail», réalisé par Henri Spade, entre Chapeauroux, Monistrol d'Allier et Langeac ;
- 1969 : accident en gare de Chapeauroux : un autorail heurte un train de marchandises ;
- aux environs de 1970 : dérive d'un train de marchandises mal freiné. Parti en toute autonomie, de Monistrol d'Allier, le train dételé n'a pu être stoppé qu'à Langeac, dans une montée légère, vers l'usine SOFOEST, grâce à des cales en bois prévues à cet effet ;
- 1970 et 1971 : grosses chutes de neige. Des agents équipés de tronçonneuses accompagnent les trains pour couper les arbres encombrant la voie ;
- 20 janvier 1978 : chutes de neige très importantes. Entre La Bastide et Luc, un autorail est bloqué par une gigantesque congère (5m50 de hauteur). Les cent vingt voyageurs passent la nuit dans le train, fort heureusement le chauffage continue à fonctionner. Le lendemain, les voyageurs les plus fragiles sont évacués par hélicoptère, tandis que les autres sont secourus par la route.